

Actualités fiscales 2026 - format court

Loi de finances 2026, IS, ex-TVS, TVA récupérable, CVAE

Durée 0.5 jour

Public Responsables et collaborateurs des services comptabilités et fiscaux

Prérequis Aucun

Tarif ~~490 € HT~~ 350 € HT (€/participant/session)

Les règles fiscales et comptables changent régulièrement et nécessitent une mise à jour de la part des professionnels pour éviter les redressements fiscaux. La loi de finances pour 2026 a ainsi été publiée à la mi-février et comprend des mesures impactant les entreprises (rehaussement de l'ex-TVS, instauration d'une taxe sur les holdings, mesures relatives à l'IS etc.). L'année 2025 a en outre été marquée par 2 évolutions doctrinales essentielles relatives aux conséquences de la réforme du PCG 2025 sur la CVAE, et sur la récupération de la TVA sur les véhicules de tourisme. Nous vous proposons cette formation d'une demi-journée afin de faire le point sur ces nouvelles mesures.

Ce que vous apprendrez

- Identifier les principaux changements fiscaux concernant les entreprises issus de la loi de finances pour 2026
- Maîtriser les nouveautés doctrinales 2025 en matière de CVAE et de récupération de la TVA
- Intégrer les nouveautés 2026 dans les budgets prévisionnels
- Réduire le risque de redressement fiscal

Contenu de la formation

Les principales dispositions de la loi de finances pour 2026 concernant les entreprises

- Rehaussement en 2026 et 2027 de la taxe sur les polluants atmosphériques (ex-TVS)
- Prorogation de la contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises
- Mesures relatives à l'impôt sur les sociétés : amortissement des fonds de commerce, plus-values relatives aux titres de participation, etc.
- Nouvelle taxe sur les holdings
- Nouvelles conditions du Pacte Dutreil, etc.

Les dispositions récentes relatives à la CVAE

- La trajectoire de suppression progressive de la CVAE sur la période 2028-2030
- Rappel sur la détermination de la valeur ajoutée : la base de calcul de la CVAE
- La doctrine BOFiP du 19 novembre 2025 : les conséquences de la réforme du PCG 2025 sur la détermination de la valeur ajoutée
- Quiz de validation des acquis

Les évolutions relatives à la récupération de la TVA

- Rappel sur les cas de TVA non récupérable en matière de véhicule de tourisme et de notes de frais
- Évolution récente sur la TVA récupérable : la récupération de la TVA sur les véhicules de tourisme affectés de manière permanente aux salariés (doctrine BOFiP du 30 avril 2025)

Les plus de cette formation

- Des temps dédiés pour répondre aux questions des apprenants
- Une formation dynamique alternant l'exposé des règles avec des références juridiques et des quiz
- Un format court : une demi-journée (13h30-17h) pour connaître l'essentiel
- L'accès à l'outil Excel : Évaluer les taxes sur les véhicules de sociétés 2025-2027

- L'accès à l'outil Excel : CVAE

Accessibilité

Vous êtes en situation de handicap ou avez besoin d'un aménagement ? Notre référent handicap étudie avec vous les adaptations possibles : contact+handicap@legifiscal.fr.

Pour toute autre question : <https://www.legifiscal.fr/contact/?sujet=formation>

Programme édité le 22 octobre 2026. Informations et inscription : <https://www.legifiscal.fr/formations-comptables-fiscales/actualites-fiscales-2026-format-court.html>